

LETTRE D'INFO

septembre 2010 – numéro 55

SOMMAIRE

Résultats de l'Action Dividende + En bref	p. 1
Nouveau partenaire en Bolivie	p. 2
Performance sociale 2009	p. 3 & 4
Résultats du 1 ^{er} semestre d'Alterfin + Réduction d'impôt	p. 4

En bref

Notez déjà dans votre agenda que notre prochaine **Assemblée Générale** aura lieu le samedi 26 mars 2011 après-midi.

Recevoir votre Lettre d'info par email?

Si vous souhaitez recevoir votre Lettre d'Info par courrier électronique, surfez sur notre site www.alterfin.be et cliquez sur 'Lettre d'info' sous le lien 'quick links' (à droite de l'écran). Choisissez ensuite 'Recevez la lettre d'info' et remplissez le formulaire !

Rappel :

ALTERFIN a déménagé !

Nos bureaux sont situés, depuis 1^{er} avril, à la Chaussée de Haecht, n° 159 à 1030 Schaerbeek, juste à côté des bureaux de Greenpeace. Nos numéros de téléphone et de fax, ainsi que notre email, restent inchangés.

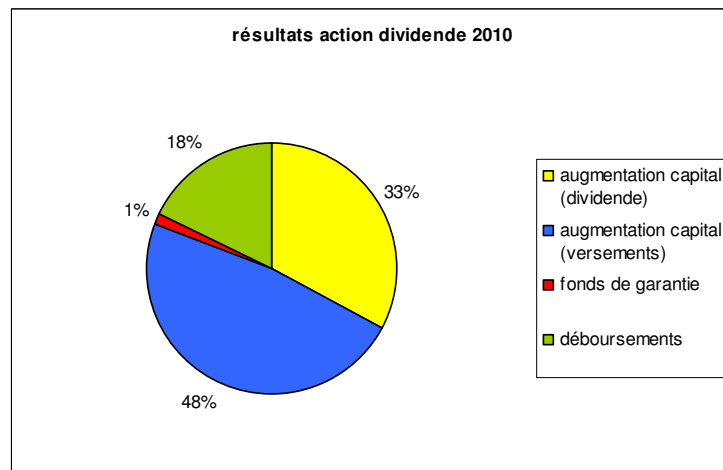
Vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par les activités d'Alterfin? Communiquez-nous (via info@alterfin.be ou par courrier postal) leurs coordonnées (NOM – PRENOM – RUE – N° (boîte) – CODE POSTAL – COMMUNE) et nous leur enverrons une farde d'informations.

Résultats de l'Action Dividende

Comme vous le savez, lors de sa prise de décision à propos de l'affectation du résultat 2009, notre dernière Assemblée Générale a décidé d'octroyer un dividende de 4% du capital. Les réactions à notre courrier de juin concernant l'Action Dividende furent, cette année encore, nombreuses et rapides.

En date du 1^{er} septembre, plus de 700 actionnaires (environ la moitié des coopérateurs donc) y ont pris part. La plupart (431) ont choisi de réinvestir leur dividende dans des actions supplémentaires. Un total de € 454.438 euro a ainsi été ajouté à notre capital social, ce qui correspond à une augmentation de plus de € 100.000 en comparaison avec l'action dividende de l'an passé (€ 338.812). 247 coopérateurs ont quant à eux demandé le déboursement de leur dividende sur leur compte bancaire (€ 99.877) et une trentaine de personnes en ont fait don à l'asbl Fonds de Garantie Alterfin (€ 7.200).

Nous voudrions remercier tous les coopérateurs qui ont pris part à l'Action Dividende. Si vous n'avez pas encore répondu à notre courrier de juin, sachez que votre formulaire de réponse est toujours le bienvenu. Envoyez-le-nous dans l'enveloppe retour prévue à cet effet (Chaussée de Haecht 159 à 1030 Bruxelles) ou par email info@alterfin.be. ■



IMPRO : nouveau partenaire Bolivien

Depuis cet été, Alterfin finance un nouveau partenaire en Bolivie : IMPRO, une institution de microfinance lancée en février 1995 en tant qu'ONG et dont le siège se trouve à La Paz, capitale du pays. Elle gère aussi une agence à El Alto, et emploie un total de 22 employés dont près de la moitié sont des agents de crédits actifs sur le terrain.

Impro a pour mission de proposer des crédits aux taux les plus bas possibles afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population vivant dans les banlieues de La Paz et de El Alto. En plus de ce focus sur les zones semi-urbaines, Impro tente aussi d'être active dans les milieux ruraux, en collaboration avec d'autres organisations locales. Près de El Alto, elle finance, par exemple, de petits producteurs de lait. Le secteur rural représente ainsi environ 10% des clients d'Impro.

Les près de 1.700 bénéficiaires d'Impro sont de pauvres petits entrepreneurs et familles vivant dans des situations économiques marginales, qui n'ont dès lors pas d'accès aux banques commerciales faute de garantie. Notons que la moitié des clients d'Impro sont des femmes.

Impro leur offre 2 types de crédits individuels :

- le crédit "promotion" (prêt de 20 USD à 2.000 USD) destiné au financement de la production, du développement de micro-entreprises, de l'éducation et de la santé,...
- le crédit "habitation" (prêt de 200 USD à 5.000 USD): comme son nom l'indique, consacré à la construction de maisons, à leur extension ou rénovation, à l'installation de système d'eau ou d'électricité, ...

Le crédit moyen s'élevait à US\$ 627. La majorité de ces crédits sont octroyés en US dollars et, en fonction de leur destination, présente un taux d'intérêt mensuel oscillant entre 0,75% et 1,85%, et un terme variant entre 3 mois et 5 ans. Le bénéficiaire n'a aucune obligation d'épargne ni autre commission à payer et les remboursements se font mensuellement.

Les caractéristiques de ces crédits démontrent l'orientation sociale évidente d'Impro envers ses bénéficiaires. Outre cela, elle offre aussi à son personnel des possibilités de formations

complémentaires, dont la totalité des coûts est prise en charge par l'organisation, ce qui rend le personnel particulièrement motivé.

En Bolivie, où la concurrence dans le domaine de la microfinance est assez rude, la qualité des services d'Impro et ses taux d'intérêts particulièrement bas font que ses clients lui restent fidèles et que leur nombre ne cesse d'augmenter, croissance toutefois maîtrisée et gérée avec prudence. Une institution de microfinance avec laquelle Alterfin est donc fière de pouvoir travailler !



Photo : entrée du bureau d'IMPRO ■

Performance sociale 2009

Les résultats

Comme nous vous en informions dans notre Lettre d'info de juin, les résultats de l'enquête sur les prestations sociales de nos partenaires dans le Sud sont à présent connus. Vous en trouverez ci-dessous un résumé. Le rapport complet peut être téléchargé sur notre site www.alterfin.be sous la rubrique "Performance sociale".

Introduction

Nous avons donc, cette année encore, mené une enquête auprès de nos partenaires à propos de leur performance sociale. Nous avons pour cela utilisé à nouveau un tableau d'indicateurs dont les valeurs nous donnent des indications sur leurs prestations sociales en 2009.

La performance sociale mesure donc comment une institution de microfinance (IMF) ou une organisation fair trade (FT) traduit, dans la pratique, ses objectifs sociaux. L'hypothèse part du principe que, si tous les processus d'une organisation sont réglés selon sa mission sociale, cela la mènera très probablement à l'impact souhaité sur la vie des bénéficiaires. Cette mesure permet aussi de maintenir les organisations fidèles à leurs mission, stratégie, produits, transparence.....

Prestation sociale de nos partenaires

Fin 2009, Alterfin a financé, au travers de ses partenaires du Sud, pas moins de 82.000 personnes (et leurs familles). 35% de ces bénéficiaires furent financés par le capital propre d'Alterfin et 65% par les fonds de responsAbility gérés par Alterfin.

Tout comme les années précédentes, plus de la moitié des clients sont Latino-Américains (53%), l'Afrique et l'Asie représentant respectivement 26% et 22% des clients.

Le micro-crédit moyen varie de 135 euro en Afrique à 799 euro en Amérique Latine. La moyenne pour tous les continents s'élève à 465 euro. On peut constater que le micro-crédit moyen se situe bien en-dessous du revenu national moyen per capita des pays concernés, nous indiquant que nos partenaires microfinance travaillent avec des groupes de populations relativement pauvres.

La plupart de nos partenaires (IMF et FT) soutiennent également leurs clients/membres par d'autres services et projets (non-financiers) en matière d'éducation, de santé, de services communautaires, de renforcement de la position de la femme ou encore de développement d'infrastructures.

74% des clients de nos partenaires sont
des femmes

67% des bénéficiaires vivent dans des
zones rurales

49% de nos financements sont destinés
au secteur agricole

Plus de 8.630 personnes (dont 44% de
femmes) sont **employés** par nos
partenaires.

L'impact social et les IMF

Tous ces indicateurs démontrent que nous atteignons les personnes que nous souhaitons toucher. Mais l'impact social n'est pas uniquement une question de mesure du **nombre** de personnes qui sont bénéficiaires de nos activités et de qui elles sont. L'impact social doit aussi traduire **comment** ces personnes en sortent gagnantes. Jusqu'à présent, la plupart des IMF ne disposent pas d'instruments adaptés pour juger de l'impact sur l'existence individuelle des gens. Pourtant, la gestion de la "social performance" prend de plus en plus d'importance pour les IMF. Afin d'insister sur le caractère primordial de ce mouvement vers une amélioration des performances sociales, Alterfin a signé une charte reprenant 6 principes protégeant les clients des IMF (lutte contre le surendettement, transparence des prix et des conditions, ...) et a demandé à ses partenaires quelles mesures ils prenaient en lien avec ces 6 principes (plus d'info sur www.smartcampaign.org/about-the-campaign).

Fair trade : état des lieux

En 2009, Alterfin a décidé d'augmenter la proportion de financements destinés aux petits producteurs ruraux. La proportion FT et MFI est maintenant 50/50. Ces associations de producteurs liées au commerce équitable centralisent les productions de

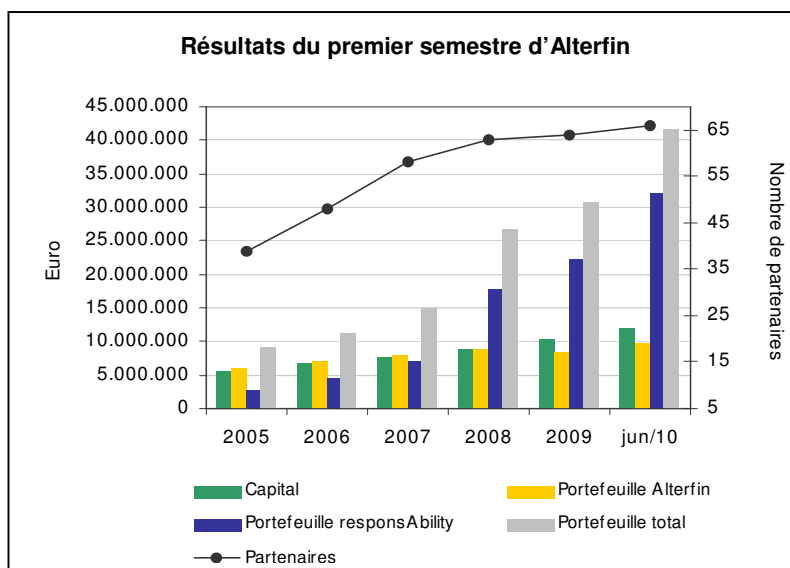
leurs membres, puis les transforment et les commercialisent. La majeure partie est exportée, sous le label commerce équitable pour une grande proportion, certains produits ayant également le label "bio". Les producteurs reçoivent un prix juste pour leur récolte ainsi qu'une prime investie dans la croissance de leur activité, dans l'éducation des producteurs et dans des projets sociaux. A cause de la crise dans le secteur du cacao, la demande en produits équitables et bio a fortement chuté au début 2009, mais il y avait une reprise fin 2009 et cette année.

Alterfin membre de la SPTF

Alterfin est un membre actif de la Social Performance Task Force (SPTF), un réseau mondial réunissant tous les acteurs de la microfinance (IMF, réseaux régionaux et internationaux, agences d'évaluations (rating), investisseurs sociaux, organisations caritatives, ...). Le but de la SPTF est de donner plus de place à la performance sociale et de trouver un consensus sur la mesure et le traitement des prestations sociales. La crise et la concurrence grandissante dans le secteur de la microfinance de plusieurs pays mettent d'autant plus de pression sur ce processus. ■

Résultats Alterfin au 30/06/10

Pour la troisième année consécutive nous pouvons noter une augmentation de résultats de premier semestre. En juin 2008, 2009 et 2010 les résultats des six premiers mois étaient successivement EUR 243.000, EUR 347.000 et EUR 360.793. La croissance du résultat semestriel est moins élevée que celle de l'année passée, mais on s'attend à des résultats encore meilleurs dans la deuxième partie de l'année, étant donné la progression forte des activités de crédit.



Au 15/09/2010, le capital d'Alterfin s'élève à EUR 12.154.750, apporté par 1.480 actionnaires, ce qui signifie une croissance du capital de EUR 1.841.375 et de 88 nouveaux coopérateurs pour l'année 2010. Ce capital permet à Alterfin de financer 65 partenaires pour un montant total de prêts de EUR 9.285.734,98.

Réduction d'impôt: En attendant Godot?

Dans la lettre d'info de juin, nous vous parlions du pas en avant concernant la réduction d'impôt pour les investissements dans les fonds de développement. Fin juin, l'avis positif de la CBFA (Commission Bancaire) ainsi que celui du Ministère de la Coopération au Développement ont été transférés au Ministère des Finances. Le ministre des Finances indique maintenant qu'il ne peut traiter cela comme une affaire courante et qu'il laisse l'exécution de cette loi au gouvernement suivant. Nous connaissons tous la situation actuelle de la nomination du nouveau gouvernement ainsi que la situation budgétaire du pays. Par conséquent, nous ne pourrions compter sur l'exécution de la loi qui encourage les investissements fiscalement déductibles dans Alterfin. Nous espérons évidemment que le gouvernement suivant respectera et effectuera la loi en la matière. Nous vous tiendrons au courant. ■

E.R.: Hugo Couderé, Alterfin, Chaussée de Haecht 159, 1030 Bruxelles